Bruxelles, mercredi 21 mars 2007

Infrabel met en service la nouvelle sous-station de traction à Bruxelles-Midi

Infrabel, gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, a achevé aujourd'hui la première phase de reconstruction de la sous-station de traction de Bruxelles-Midi détruite par un incendie en décembre dernier. Une nouvelle sous-station alimente à nouveau en électricité les trains circulant à Bruxelles, mettant ainsi un terme aux mesures décidées au lendemain de l'incendie: limitations de vitesse imposées aux trains circulant dans la zone de Bruxelles et obligation de réduire l'éclairage et d'éteindre le chauffage à leur bord dans cette même zone. Les modifications d'horaire introduites dans la foulée seront supprimées, quant à elles, dès le lundi 26 mars, entraînant un retour à la situation qui prévalait avant l'incendie. Infrabel et la SNCB réitèrent leurs excuses à leurs clients pour les désagréments subis depuis le 18 décembre dernier.

Fin de la première phase de reconstruction de la sous-station de Bruxelles-Midi

Il y a trois mois, le 18 décembre dernier, un **incendie** détruisait totalement la sous-station de traction de Bruxelles-Midi alimentant les trains en électricité dans la jonction Nord-Midi. Une perte qui avait entraîné une adaptation des horaires d'un nombre limité de trains, une réduction de l'éclairage et une extinction du chauffage à bord des trains dans la zone de Bruxelles ainsi que la limitation de la vitesse de ceux-ci dans cette même zone.

Grâce aux efforts soutenus du personnel d'Infrabel depuis trois mois, une **nouvelle sous-station de traction à Bruxelles-Midi**, chargée d'alimenter la zone de Bruxelles en électricité, est entrée en service aujourd'hui. Cette mise en service, qui clôture la première phase de construction de cette nouvelle sous-station de Bruxelles-Midi, met un terme aux limitations imposées au trafic ferroviaire dans la zone de Bruxelles, en vigueur depuis l'incendie. Infrabel et la SNCB honorent ainsi les engagements formulés fin décembre 2006 à l'égard de leurs clients.

Retour aux horaires normaux à partir du 26 mars

Depuis le 2 janvier 2007, un horaire adapté, ajustement des premières mesures prises le 18 décembre 2006, est en vigueur pour un nombre limité de trains circulant en semaine, pendant les heures de pointe du matin et de l'après-midi. Dès ce lundi 26 mars, les trains concernés circuleront à nouveau selon leur horaire normal. Plus de détails dans les tableaux en **annexe**s.

Porte parole: Aurélie Traube
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 26 55 - GSM: +32 (0) 499 59 03 55
Fax.: + 32 (0) 2 526 37 46 - E-mail: aurelie.traube@infrabel.be

Porte-parole SNCB: Anne Woygnet
Communication SNCB - 40 Av. de la Porte de Hal - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 528 30 03 - GSM: +32 (0) 475 49 92 93
Fax.: + 32 (0) 2 528 32 93 - E-mail: anne.woygnet@b-rail.be

Multiples canaux d'information pour les voyageurs

Dans un souci commun **d'informer au mieux les voyageurs**, Infrabel et la SNCB communiqueront ces informations via l'ensemble des canaux à leur disposition. Toute cette semaine, des annonces spécifiques seront diffusées dans les trains et sur les quais. Des affiches spéciales seront également apposées en gare dès ce 21 mars. Pour tout renseignement, les voyageurs pourront aussi consulter le site Internet du Groupe SNCB (www.sncb.be) et s'adresser aux guichets des gares ou au personnel du Groupe SNCB. En outre, la ligne téléphonique d'information de la SNCB reste à leur disposition (02 528 28 28).

Infrabel et la SNCB réitèrent leurs excuses à leurs clients pour les désagréments subis et les remercient pour leur confiance et la patience dont ils ont fait preuve dans l'attente de la mise en service de la nouvelle sous-station de traction. Le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire s'engage à mettre tout en œuvre pour que pareil incident ne puisse plus se reproduire à l'avenir et poursuit ses efforts de reconstruction de la sous-station de traction de Bruxelles-Midi dont l'achèvement est attendu dans le courant du mois de juin. Infrabel aura alors investi quelque 6,5 millions d'euros dans cette reconstruction.

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 14 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,1 milliard d'euros (2006).

La SNCB est la société anonyme belge de droit public qui garantit l'exploitation et la commercialisation de services de transports ferroviaires national et international de voyageurs et de marchandises. Elle est en charge également de la gestion du matériel roulant. La SNCB emploie quelque 18.600 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 1,897 milliard d'euros. Elle gère aussi ses participations dans Eurostar et Thalys, ainsi que dans les filiales IFB ou TRW. La SNCB joue un rôle prépondérant dans le développement d'une mobilité durable en offrant un service qualitatif, fiable et en phase avec le marché.

Porte parole: Aurélie Traube
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 26 55 - GSM: +32 (0) 499 59 03 55
Fax.: + 32 (0) 2 526 37 46 - E-mail: aurelie.traube@infrabel.be

Porte-parole SNCB: Anne Woygnet
Communication SNCB - 40 Av. de la Porte de Hal - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 528 30 03 - GSM: +32 (0) 475 49 92 93
Fax.: + 32 (0) 2 528 32 93 - E-mail: anne.woygnet@b-rail.be

Annexe 1 – Communiqué de presse « Nouvelle sous-station de traction à Bruxelles-Midi »

Retour à la normale du service des trains durant les heures de pointe matinales

Heures de pointe matinales				
Gare de départ	**Gare d'arrivée**	**Départ**	**Arrivée**	**Situation à partir du 26 mars 2007**
Rotterdam	Bruxelles-Midi	5h26	7h20	Circule à nouveau jusqu'à Bruxelles-Midi (au lieu d'Anvers-Berchem)
Mouscron	Schaarbeek	5h46	7h23	Ne fait plus d'arrêt supplémentaire à Hal
Huy	Bruxelles-Midi	5h48	7h21	Circule à nouveau jusqu'à Bruxelles-Midi (au lieu de Schaarbeek)
Charleroi-Sud	Bruxelles-Midi	6h07	7h45	Circule à nouveau jusqu'à Bruxelles-Midi (au lieu de Schaarbeek)
Grammont	Schaerbeek	6h18	7h20	Circule à nouveau
Saint-Nicolas	Bruxelles-Midi	6h19	7h35	Circule à nouveau via Bockstael, Bruxelles-Nord, Bruxelles-Central et Bruxelles-Midi
Rotterdam	Bruxelles-Midi	6h26	8h20	Circule à nouveau jusqu'à Bruxelles-Midi (au lieu d'être limité à Anvers-Berchem)
Grammont	Enghien	6h36	6h55	Circule à nouveau sous l'horaire en application en dehors des congés annuels
Audenarde	Schaerbeek	6h38	7h53	Circule à nouveau
Jemelle	Bruxelles-Midi	6h47	8h45	Circule à nouveau jusqu'à Bruxelles-Midi (au lieu de Schaarbeek)
Zottegem	Schaerbeek	6h54	7h50	Circule à nouveau sous l'horaire en application en dehors des congés annuels et ne part plus Audenarde
Leuven	Bruxelles-Midi	6h56	7h59	Circule à nouveau jusqu'à Bruxelles-Midi (au lieu d'être limité à Vilvorde)
Ostende	Schaerbeek	7h05	8h44	Ne fait plus d'arrêt supplémentaire à Denderleeuw
Bruxelles-Midi	Amsterdam	7h39	10h38	Circule à nouveau au départ de Bruxelles-Midi (au lieu d'Anvers-Berchem)
Audenarde	Schaerbeek	7h38	8h53	Dessert à nouveau les gares de Bruxelles-Midi, Bruxelles-Central et Bruxelles-Nord.

Bruxelles-Midi	Amsterdam	8h40	11h38	Circule à nouveau au départ de Bruxelles-Midi (au lieu d'Anvers-Berchem)

Annexe 2 – Communiqué de presse « Nouvelle sous-station de traction à Bruxelles-Midi »

<u>Retour à la normale du service des trains durant les heures de pointe vespérales</u>

Heures de pointe vespérales				
Gare de départ	**Gare d'arrivée**	**Départ**	**Arrivée**	**Situation à partir du 26 mars 2007**
Amsterdam	Bruxelles-Midi	13h26	16h21	Circule à nouveau jusque Bruxelles-Midi (au lieu d'Anvers-Berchem)
Amsterdam	Bruxelles-Midi	14h26	17h21	Circule à nouveau jusqu'à Bruxelles-Midi (au lieu d'Anvers-Berchem)
Schaerbeek	Courtrai	15h53	17h28	Circule à nouveau
Schaerbeek	Audenarde	16h02	17h15	Circule à nouveau sous l'horaire en application en dehors des congés annuels et circule à nouveau jusqu'au Audenarde
Bruxelles-Midi	Charleroi-Sud (via Ottignies)	16h09	17h40	Circule à nouveau au départ de Bruxelles-Midi (au lieu de Schaarbeek)
Schaerbeek	Châtelet	16h28	17h44	Circule à nouveau
Bruxelles-Midi	Huy	16h39	18h09	Circule à nouveau au départ de Bruxelles-Midi (au lieu de Schaarbeek)
Bruxelles-Midi	Amsterdam	16h40	19h38	Circule à nouveau au départ de Bruxelles-Midi (au lieu d'Anvers-Berchem)
Bruxelles-Midi	Termonde	16h45	17h30	Circule à nouveau Attention: le train suivant, reliant Bruxelles-Midi (16h58) à Termonde (17h46), ne fera plus d'arrêt supplémentaire à Merchtem
Bruxelles-Midi	Anvers-Berchem	16h48	17h46	Circule à nouveau au départ de Bruxelles-Midi Attention: le train suivant, reliant Bruxelles-Midi (16h54) à Anvers-Berchem (17h37) et Anvers-Central (17h43), ne fera plus d'arrêt supplémentaire à Buda
Schaerbeek	Grammont	17h33	18h29	Circule à nouveau
Schaerbeek	Mouscron	17h36	19h10	Ne fera plus d'arrêt supplémentaire à Hal

Bruxelles-Midi	Amsterdam	17h40	20h38	Circule à nouveau au départ de Bruxelles-Midi (au lieu d'Anvers-Berchem)
Bruxelles-Midi	Gand-Saint-Pierre	17h45	19h00	Circule à nouveau a départ de Bruxelles-Midi (au lieu de Denderleeuw), en desservant à nouveau Bruxelles-Central, Bruxelles-Nord, Bockstael, Jette, Dilbeek, Ternat et Liedekerke
Enghien	Grammont	18h18	18h36	Circule à nouveau uniquement pendant la période des congés annuels